



Université Lyon 2
Morgane Guivarc'h
Direction de la formation
18 quai Claude Bernard
69365 Lyon cedex 07

**Objet : Pour attribution
Conventions 2022-2026 relatives aux masters en économie, parcours
THESE, et en droit, parcours Droits de l'homme**

Lyon, le 16 juin 2023

Madame,

Je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire original de chaque convention mentionnée en objet pour attribution.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes cordiales salutations.

Charlotte Quelin
Chargée des affaires juridiques
charlotte.quelin@sciencespo-lyon.fr
T. 04.37.28.38.21

**CONVENTION D'APPLICATION
RELATIVE À LA CONVENTION D'ASSOCIATION IEP-LYON 2 DU 30 SEPTEMBRE 2015**

**Master mention Sciences économiques et sociales - parcours « Théorie et histoire de
l'économie dans la société (THESE) »**

Entre l'Université Lumière Lyon 2, sise 18 quai Claude Bernard 69007 Lyon, représentée par sa Présidente, Nathalie DOMPNIER

Et

L'Institut d'Etudes Politiques de Lyon sis 14 avenue Berthelot 69007 Lyon, ci-après dénommé Sciences Po Lyon, représenté par sa directrice, Hélène SURREL

PRÉAMBULE

L'Université Lumière Lyon 2 et l'Institut d'études politiques de Lyon ont signé le 30 septembre 2015 une convention d'association précisant leurs domaines de coopération, notamment au niveau de la formation et l'ouverture à des mentions de master.

L'Université Lumière Lyon 2 est accréditée à délivrer le diplôme de Master mention Sciences économiques et sociales. Ce Master propose un programme de formation constitué d'un Master 1 généraliste et d'un parcours spécialisé en Master 2 « Théorie et histoire de l'économie dans la société » (THESE) dans le cadre de la nouvelle accréditation 2022-2026.

Sciences Po Lyon possède en quatrième année de son diplôme plusieurs séminaires en socio-économie et histoire des idées.

Le Master mention Sciences économiques et sociales de Lyon 2 a vocation à accueillir en deuxième année au sein du parcours THESE des étudiants de Sciences Po Lyon ayant suivi en 4ème année d'IEP ces séminaires.

ARTICLE 1 : Inscriptions administratives

En plus de leur inscription en 5^{ème} année à l'IEP, les étudiants de Sciences Po Lyon s'inscrivent à l'Université Lumière Lyon 2 en Master 2 Sciences économiques et sociales parcours « Théorie et histoire de l'économie dans la société » et s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université Lumière Lyon 2.

La gestion des inscriptions pédagogiques est assurée par les services de scolarité de l'UFR de Sciences Économiques et de Gestion.

ARTICLE 2 : Organisation pédagogique et scolarité

Enseignements :

Les enseignements du Master 2 THESE sont assurés par des enseignants rattachés à la FSEG et à Sciences Po Lyon selon la répartition indiquée en annexe 1. Ils sont majoritairement dispensés dans les locaux de l'Université Lumière Lyon 2 mais quelques séances peuvent l'être dans les locaux de Sciences Po Lyon.

Commission pédagogique et jury de diplôme :

Les enseignants de Sciences Po Lyon qui participent aux enseignements du M2 THESE participent également à la commission pédagogique validant les dossiers de candidature ainsi qu'au jury de diplôme.

Le diplôme est délivré par l'Université Lumière Lyon 2.

Professionnalisation et suivi des étudiants :

Certains étudiants effectuent leur professionnalisation sous la forme d'un stage (FI) associé à un mémoire professionnel, tandis que d'autres réalisent un mémoire de recherche.

Les étudiants sont suivis par un enseignant-chercheur membre de l'équipe pédagogique du Master 2 pour la réalisation de leur mémoire professionnel associé à leur stage ou de leur mémoire de recherche.

Jury de soutenance de mémoire :

Un enseignant-chercheur de Sciences Po Lyon doit siéger au jury de soutenance de mémoire soutenu par chaque étudiant de Sciences Po Lyon inscrit dans le Master.

ARTICLE 3 : Prise en charge des heures d'enseignement

Chaque établissement prend à sa charge les enseignements du Master mention Sciences économiques et sociales parcours « Théorie et histoire de l'économie dans la société » assurés par ses enseignants-chercheurs statutaires. La rémunération des heures faites par les autres enseignants-chercheurs et intervenants est à la charge de l'Université Lumière Lyon 2.

ARTICLE 4 : Communication

Sciences Po Lyon s'engage à faire figurer le Master mention Sciences économiques et sociales parcours « Théorie et histoire de l'économie dans la société » dans la liste d'offre de masters interne ou en partenariat communiquée à ses étudiants.

Le Master de Lyon 2 communique sur son partenariat avec Sciences Po Lyon et ses responsables sont susceptibles d'intervenir auprès des étudiants de certains séminaires de Sciences Po Lyon pour leur présenter le Master 2 THESE.

ARTICLE 5 : Durée

La convention est valide pendant 3 années universitaires (2022-23, 2023-24, 2024-25)

ARTICLE 6 : Modifications

La convention pourra, autant que de besoin, être complétée par des avenants approuvés selon les procédures en vigueur dans chaque établissement signataire.

ARTICLE 7 : Dénonciation

Chacune des deux parties peut prendre l'initiative de dénoncer la convention, à condition de le faire au plus tard au mois d'avril précédant la rentrée pour laquelle la convention devient caduque. Toute année universitaire commencée sera menée à son terme.

ARTICLE 8 : Litiges

Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différend ou litige survenant à l'occasion de l'exécution de la présente convention. A défaut de règlement amiable, tout litige né de l'exécution de cette convention sera soumis au tribunal administratif de Lyon.

Convention établie en deux exemplaires originaux

Fait à Lyon, le 12/06/2023

Nathalie DOMPNIER
Pour l'Université Lumière Lyon 2

Hélène SURREL
Pour Sciences Po Lyon

ANNEXE 1

	Enseignements	Type de cours	Volume d'heures étudiants	Etablissement porteur
Semestre 3				
UE1.1. Histoire	Utilité, marché et intérêt général	TD	20	Lyon 2
	Histoire de la macroéconomie : modèles, visions et contexte	TD	20	Lyon 2
	Histoire de la pensée monétaire: théories et institutions	TD	20	Lyon 2
	L'environnement dans la pensée économique	TD	20	Lyon 2
UE1.2 Socio-économie	Socio-économie de l'entreprise et du travail	TD	20	Lyon 2
	Socio-économie du care et économie féministe	TD	20	Lyon 2
	Socio-histoire de l'analyse et des politiques économiques	TD	21	Lyon 2 (10 h30) et Sciences Po Lyon (10h30)
	Socio-économie de la monnaie et de la finance	TD	21	Sciences Po Lyon
UE 1.3. Philosophie éco	Epistemology and deontology of research	TD	21	Lyon 2
	Epistémologies sociale et écologique: savoirs et pouvoirs	TD	18	Sciences Po Lyon
	Philosophie économique: Pragmatisme et institutionnalisme	TD	20	Lyon 2
	Rationalité et Raison pratique	TD	12	Lyon 2

Semestre 4

UE 2.1 Outils	Techniques d'écriture en économie	TD	20	Lyon 2
	Codes juridiques et numériques des pratiques de recherche		6	Lyon 2
	Workshop Junior		10	Lyon 2
	MOTIF	CM	25	Lyon 2
	Mémoire de recherche ou Stage		216	Lyon 2
UE 2.2.	Séminaires économiques du laboratoire Triangle	TD	12	Lyon 2